Motion du Conseil d’école de l’EEPU / EMPU / EPPU ….

Notre conseil d’école dénonce :

• la dégradation de l’aide apportée aux élèves et notamment celles des élèves les plus en difficulté au sein de l’école

• la dégradation des conditions de travail des enseignants, face à la difficulté scolaire et aux problèmes de comportement de certains élèves

• la médicalisation de l’échec scolaire : recours massif à la MDPH (AVS)

• l’externalisation grandissante de la prise en charge de la difficulté scolaire (orthophonistes par exemple), et donc le coût supplémentaire pour les parents (impôts, mutuelles, bilans non remboursés chez les neuropsychologues…)

• l’augmentation des inégalités sociales de santé car certaines familles ne peuvent avoir accès à tous les soins (psychomotricité, ergothérapie...)

Notre conseil d’école réaffirme donc que pour enrayer la difficulté scolaire sur le long terme, il faut agir massivement sur l’aide que le service public de l’Éducation nationale doit apporter aux élèves, aux familles et aux enseignants.

Nous demandons un dispositif RASED complet (E, G, psy) pour 1000 élèves